



# LIGUE SUD BASKET BALL

1686 chemin de Sauvecanne  
13320 BOUC BEL AIR  
Tél : 07 64 72 02 26

[ligue@sudbasketball.fr](mailto:ligue@sudbasketball.fr)

## PV BUREAU DIRECTEUR DU 19-12-22 EN AUDIO/VISIO CONFERENCE

Présents : Jean-Pierre BRUYERE, Claudine CARADONNA, Eugénie CAUCHIE, Frédéric MATHIEU, Arnaud PETITBOULANGER, VLASIC Ludovic, Frédéric LOGERAIS, Yves CRESPIN

Invités : Béatrice HEINRICH, Margot VANRENTERGEEM, Vincent CHETAIL

Excusés: Cyrille NERIN

Invités excusés: Jean-Claude ROUGER, Daniel ZAZZI

### Ouverture

Jean-Pierre BRUYERE ouvre la séance à 19h00.

### **Points divers**

Le nombre de licenciés continue à augmenter pour la saison 2022/2023, puisque l'on note une progression acquise au 19 décembre 2022 de 8.15%. Le 3 décembre 2022 a été célébrée la 30 000ème licenciée à Cavaillon, Mademoiselle Mellina ISMAIL, jeune joueuse U11F du cavaillon Espoir Basket Club, en présence de son Président, et de nombreux élus de la Ligue SUD Basketball.

Le Final Four de la Coupe SUD Basketball s'est déroulé à Nice, les samedi 17 et dimanche 18 décembre 2022. Nous adressons toutes nos félicitations et tous nos remerciements au Cavigal Nice Basket 06, pour l'organisation réussie. Madame BAILET, Adjointe au Maire, déléguée à l'Etat Civil, subdéléguée à la Proximité, Déléguée de Territoire Nice Ouest, Conseillère Métropolitaine Nice Côte d'Azur, était présente lors de la demi-finale des seniors féminines, opposant le club local à Venelles Basket Club.

A noter que des problèmes relatifs à l'arbitrage ont eu lieu, notamment des désistements de dernière minute qu'il a fallu palier la veille pour le lendemain, merci à Hamza pour la réactivité. La CRO ne manquera pas de prendre attache avec les arbitres concernés.

### **Compte rendu du Comité Directeur Fédéral**

Le tour préliminaire des Jeux Olympiques 2024 se jouera à Lille.



# LIGUE SUD BASKET BALL

1686 chemin de Sauvecanne  
13320 BOUC BEL AIR  
Tél : 07 64 72 02 26

[ligue@sudbasketball.fr](mailto:ligue@sudbasketball.fr)

Aucun décret n'est prévu concernant la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France. Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, et des Sports apportera seulement des précisions au début de l'année 2023.

Une nouvelle convention a été établie entre la FFBB et la LNB. Il a été confirmé, lors de l'AG de la LNB, que la Betclic Elite passerait de 18 à 16 équipes à la fin de la saison 2023-2024.

La prochaine AG électorale se tiendra en 2024 à Paris, et aura lieu également l'élection du Président de la FFBB. Le projet, qui doit être confirmé, prévoit que les structures de 0 à 7000 voix auraient deux délégués (un homme et une femme), et les structures de plus de 7000 voix en auraient quatre (deux hommes et deux femmes). Le nombre de voix des Ligues Régionales correspondrait au nombre de licences clubs CF. En somme, la répartition des votants serait de 50% pour les clubs, et 50% pour les structures.

Les revalidations des entraîneurs des équipes évoluant en NF2-NF3-NM3, doivent être faites par les Ligues Régionales. Si les entraîneurs n'ont pas participé aux séances de revalidation, les amendes normalement prévues aux clubs leur seront obligatoirement facturées par la FFBB.

Un carrefour d'échanges se tiendra en visio le jeudi 12 janvier 2023 de 18h30 à 21h, à destination des comités départementaux.

Le renouvellement des services civiques a été finalisé le 21/11/2022 par la FFBB. Pour l'année 2023, ce sont 270 missions qui ont été décidées. Le prochain appel à candidature sera diffusé en avril 2023 sur eFFBB.

Les pertes de match par pénalité ne rentreront plus dans le décompte des notifications entraînant un forfait général.

Lors de la saison 2023-2024, les clubs devront inscrire à *minima* 7 joueurs sur la feuille de marque, et 12 joueurs maximum, y compris en PNM et en PNF.

Concernant les obligations sportives pour la prochaine saison, une équipe U20 féminine ou masculine pourra être considérée comme une équipe réserve OU comme équipe de jeunes.

La réunion de zone, dont Jean-Jacques DESSAINT est le délégué, se tiendra au mois de mars 2023.

La coupe de France 3x3 entreprises aura lieu cette année. Il y aura une phase départementale, puis régionale, et enfin une phase nationale. Les frais d'engagement sont à régler par les Ligues Régionales auprès de la FFBB. Les dossiers d'homologation seront ouverts à partir du 15 janvier 2023.

Cette saison est créée « la journée 3x3 », qui se déroulera le 3<sup>ème</sup> week-end de juin 2023. Les organisateurs sont les clubs, les comités départementaux et les ligues régionales. Aussi bien les licenciés que les non-licenciés de basketball peuvent s'inscrire, car il n'y a pas de phase de qualification ni d'élimination. L'objectif étant de mettre en lumière le basket 3x3.

Un rappel doit être fait à l'ensemble des clubs concernant l'utilisation de l'aide financière « Pass'Sport ». En effet, il y a beaucoup moins de demandes par rapport à la saison précédente.



# LIGUE SUD BASKET BALL

1686 chemin de Sauvecanne  
13320 BOUC BEL AIR  
Tél : 07 64 72 02 26

[ligue@sudbasketball.fr](mailto:ligue@sudbasketball.fr)

Sur l'ensemble du territoire national, 5 postes de CTS seront supprimés.

A noter une augmentation substantielle des dossiers discipline sur l'ensemble de la France : +165%, hors fautes techniques et fautes disqualifiantes.

Concernant la question relative au nom marital, dans chaque fichier de licence, un item a été rajouté : « nom marital ». Il faudra désormais cocher cette case, et non recréer une licence avec le nom marital.

Concernant les principes de laïcité, on note la création d'un article 9.3 dédié aux équipements à connotation religieuse ou politique applicable en 5x5 et/ou en 3x3 sur l'ensemble du territoire. En cas de non-respect de cet article, une pénalité sportive s'appliquera obligatoirement, et la commission de discipline fédérale traitera désormais l'affaire. Aussi, la règle est, qu'en cas de violation de cet article, les arbitres ne doivent pas faire débiter la rencontre. Mais si cette dernière se jouait et que le comité départemental ou la Ligue en ait connaissance soit par le biais de la feuille de marque soit par toute autre manière, le match sera perdu par pénalité, et un dossier disciplinaire sera ouvert. La création de cet article 9.3 est applicable tant pour les équipes, que pour les arbitres et OTM. L'information sera systématiquement portée à la connaissance du Secrétaire Général de la FFBB.

Les violences sexistes seront traitées par la commission régionale de discipline, et les violences physiques à arbitres par la commission fédérale de discipline.

Concernant les notifications des fautes techniques, un projet d'information par mail et non plus par RAR est envisagé, ainsi que le délai de recours qui sera porté de 15 jours à 48 heures.

Un rappel a été fait sur les JIG et MIG. Une note va prochainement être transmise aux Ligues Régionales qui devront relayer l'information aux clubs, concernant leur importance. A noter que si les formations ne sont pas réalisées, les JIG ne seront pas pris en compte par la FFBB pour le club employeur.

## **Point sur les ressources humaines**

La Ligue SUD Basketball sera fermée le vendredi 23 décembre, et sera ouverte dès le lundi 26 décembre 2022.

Yohan BONOMINI a terminé son contrat de travail le 19 décembre 2022.

Madame ASSO est toujours en formation jusqu'en juin 2023 – Madame CACHEMIRE toujours en arrêt et Madame PALAT en mi-temps thérapeutique jusqu'en avril 2023.

## **Point sur la Commission technique**

Concernant le DETB, 44 dossiers de positionnement ont été instruits par Vincent CHETAIL et Damien HENO. La nouvelle mouture peut poser quelques difficultés de compréhension ; auquel cas, les stagiaires ne doivent pas hésiter à se rapprocher de Vincent CHETAIL.

Pour rappel, les CS du DETB peuvent être réalisés dans l'ordre souhaité, excepté pour le CS1 qui doit être fait et validé en premier.



# LIGUE SUD BASKET BALL

1686 chemin de Sauvecanne  
13320 BOUC BEL AIR  
Tél : 07 64 72 02 26

[ligue@sudbasketball.fr](mailto:ligue@sudbasketball.fr)

Concernant le CIC U13 du mois de décembre, des difficultés sur l'infrastructure indépendantes à la Ligue ont été rencontrées. Afin de pallier ce problème de gymnase, des solutions vont être adaptées lors des prochains stages par la commission haute performance.

## Point sur la CRO

La CRO rencontre de plus en plus de difficultés relatives à la désignation des arbitres : de plus en plus se désistent chaque week-end. C'est particulièrement le cas pour les championnats jeunes. Néanmoins, il est à souligner que toutes les compétitions sont couvertes.

Au mois de février 2023, se déroulera un stage afin d'accompagner les potentiels dans leur processus d'évolution. A ce titre, un courrier sera envoyé aux CDO afin de les valider.

Les observations ont débuté car il y a de jeunes potentiels à suivre. Il est essentiel de les accompagner pour les aider à progresser et atteindre le plus haut niveau.

Les stagiaires fédéraux vont également être aidés par la CRO par un accompagnement sur le terrain. La caisse de péréquation est tenue.

## Point Juridique

A noter une avancée sur les équipements à connotation religieuse ou politique comme évoqué précédemment. Les commissions régionales de discipline se voient donc délester des infractions aux tenues non règlementaires, qui seront jugées par la commission fédérale et se voient réattribuer certaines affaires, comme les violences sexistes.

Il est primordial de rappeler aux arbitres la nécessité de la précision des rapports : expliciter par exemple les menaces, les insultes... En effet, ces détails jouent une importance majeure dans le traitement du dossier, qui sera plus efficace, efficient et adapté aux événements survenus.

Proposition de nommer Nicolas CALONE, Guillaume LE LIGOUR, Christian STISSI, comme nouveaux membres de la commission de discipline régionale

➡ **Vote à l'unanimité**

## Point Commission sportive

La seconde phase du championnat est en ligne depuis le jeudi 15 décembre 2022. La commission sportive a rencontré des difficultés avec la Corse, car il y a moins de clubs géographiquement bien placés pour se déplacer et/ou recevoir malgré les aides financières accordées.

A ce jour, sur les 1303 matchs disputés, seuls 2 n'ont pu utiliser l'e-marque V2. Au total, 873 dérogations ont été traitées.

L'appel à candidature aura lieu au début de l'année 2023 pour les phases finales des championnats de Ligue les 13 et 20 mai 2023.

Le Final Four s'est déroulé dans de très bonnes conditions, et les remerciements vont vers Daniel ZAZZI et Margot VANRENTERGEEM, qui ont parfaitement géré l'organisation, en plus du Cavigal Nice Basket 06.



# LIGUE SUD BASKET BALL

1686 chemin de Sauvecanne  
13320 BOUC BEL AIR  
Tél : 07 64 72 02 26

[ligue@sudbasketball.fr](mailto:ligue@sudbasketball.fr)

## Point Commission 3x3

Une réunion a eu lieu le mercredi 7 décembre en présence des commissions 3x3 des comités départementaux, et de leurs présidents. Il est porté à notre connaissance lors de cette réunion une difficulté due à un report de date sur le championnat 5x5, car cela a empiété sur une date du championnat 3x3.

Concernant la préparation du Master 3x3 de Ligue, l'ensemble des comités travaillent dans le même sens, et une liste des besoins en matériel sera prochainement transmise.

## Point Commission soutien aux clubs et développement

Une analyse est en cours afin d'étudier l'évolution des entrées et sorties des clubs dans les catégories jeunes, afin de comprendre pourquoi, par exemple, 15 équipes en U15F sont engagées cette saison contre 19 la saison dernière. L'objectif sera ensuite de fidéliser les clubs au sein du championnat Ligue.

## Point Commission Vivre Ensemble

Une réunion en visio va être organisée avec les clubs sur la citoyenneté afin de savoir s'ils ont besoin de plus d'informations, ou de l'aide pour créer ou finaliser leur dossier de labélisation.

Un courrier sera également envoyé aux clubs concernant le projet « nos femmes ont du talent ».

## Point formation et développement

Une rencontre a eu lieu entre la direction de Prépa-Sports, et de l'IRFBB Sud, afin d'évoquer la convention relative au BPJEPS. Tous satisfaits du travail établi, il a été décidé d'étendre la convention sur deux départements où il y a des manques : à savoir le 04/05 et le 06.

Plus aucun point à l'ordre du jour, la séance est clôturée à 21h15.

Le Secrétaire Général

Arnaud PETITBOULANGER

Le Président

Jean-Pierre BRUYERE